



18 décembre 2008

VIE DES PÔLES

Vers une politique européenne des pôles de taille mondiale

La Commission européenne a publié, le 17 octobre 2008, une communication « Vers des pôles de classe mondiale dans l'Union européenne : mise en œuvre d'une stratégie d'innovation élargie ».

Cette communication propose une doctrine pour développer les complémentarités et les synergies entre les différents "clusters" européens ainsi qu'entre les autorités publiques à chaque niveau.

L'ambition globale est de soutenir le développement d'un nombre plus important de pôles ou « clusters » de taille mondiale en Europe. Pour ce faire, la commission se positionnait en soutien des politiques menées par les États membres.

► Pour en savoir plus : <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article493>

4e forum des pôles de compétitivité à Sophia Antipolis

Placé sous l'égide de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, le quatrième forum des pôles de compétitivité, organisé à Sophia Antipolis le 13 novembre 2008, avait une tonalité très européenne.

Ce forum a ainsi permis aux participants d'exprimer leur opinion sur l'avenir des pôles en Europe. Ils ont également pu échanger sur les conditions nécessaires pour un développement de pôles européens de taille mondiale et réagir aux propositions de la commission, en présence de Günter Verheugen, vice président de la Commission européenne et commissaire en charge des entreprises et de l'industrie.

► Pour en savoir plus : <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article495>

Le Conseil compétitivité du 1er décembre 2008 en faveur de pôles européens à vocation mondiale



Le Conseil compétitivité, réuni le 1er décembre 2008 sous présidence française du Conseil de l'Union européenne, a adopté les conclusions de la communication de la Commission européenne publiée le 17 octobre 2008.

Ces conclusions favorisent l'émergence en Europe de pôles de compétitivité capables d'affronter la concurrence internationale, en particulier dans les secteurs de pointe.

La stratégie européenne consiste ainsi à développer des synergies entre les multiples initiatives européennes afin de doter les pôles d'une visibilité et d'une renommée mondiale.

Précédemment réunis à Paris le 14 novembre 2008 pour discuter de façon informelle de cette stratégie, les ministres avaient particulièrement insisté sur l'accès des pôles aux programmes communautaires de financement et sur la participation des PME.

► **Pour en savoir plus :**

- Les conclusions du Conseil compétitivité : http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/intm/104460.pdf
- L'adoption par le Conseil compétitivité du 1er décembre 2008 de la communication de la Commission européenne : <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article496>
- Le communiqué de presse du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi du 1^{er} décembre 2008 : http://www.minefe.gouv.fr/discours-presse/discours-communiqués_finances.php?type=communiqué&id=2260&rub=1

Des cahiers de laboratoire pour renforcer la sécurité juridique d'un projet de recherche

Le cahier de laboratoire est un instrument à destination de tous les chercheurs, ingénieurs et techniciens aussi bien dans un laboratoire, un centre de recherche que dans une entreprise. Il permet un suivi et un enregistrement de l'avancement des projets de recherche, facilitant ainsi leur traçabilité et la capitalisation des savoir-faire. Il renforce la sécurité juridique du projet en conférant une date certaine aux résultats et en facilitant la justification de la qualité d'inventeur ou d'auteur.



Une opération de diffusion de 100 000 cahiers aux laboratoires de recherche a été mise en œuvre pour la première fois en 2005, à l'initiative du ministère de la Recherche.

La direction générale des Entreprises (DGE) et de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) propose que la diffusion des cahiers de laboratoire soit étendue aux PME, et en particulier aux PME des pôles de compétitivité, afin de les sensibiliser à l'importance du suivi des projets de recherche. C'est un outil indispensable à l'élaboration de l'état des connaissances antérieures de l'entreprise avant le lancement d'un projet collaboratif.

Avec le soutien financier de l'INPI, 10 000 cahiers de laboratoire à destination des PME ont ainsi été édités par l'association Curie. Les délégations régionales de l'INPI et les membres du réseau Curie seront mobilisés pour organiser des réunions de présentation de l'intérêt des cahiers de laboratoires aux entreprises et pour assurer leur diffusion.

Les pôles de compétitivité constituent des acteurs privilégiés pour la communication sur la diffusion des cahiers. Ils sont donc invités à sensibiliser les entreprises, en particulier les PME, à l'utilité de ces cahiers pour la protection de leurs projets de recherche.

- Les cahiers de laboratoire sont dès à présent disponibles auprès du réseau Curie : secretariat@curie.asso.fr

- **Contact** : Cécile Frère, réseau Curie, C/O UBO Présidence, 3, rue des Archives, 29238 Brest, Tél. 02 98 01 80 86, Fax : 02 98 79 41

Analyse de l'environnement technologique de trois pôles de Rhône-Alpes

Les pôles de compétitivité [Axelera](#), [Plastipolis](#) et [Tenerdis](#) ont participé à une démarche de veille technologique et de « benchmarking » mise en œuvre par la société TeckKnowMetrix et financée par la DRIRE Rhône-Alpes. Le but était de fournir à chaque pôle une cartographie des acteurs travaillant dans leur domaine de compétences à différentes échelles (mondiale, européenne, nationale) et de leur fournir des indicateurs de positionnement pour leur développement stratégique.

Un travail de la société TeckKnowMetrix avec chaque pôle a permis de formaliser leurs thématiques stratégiques et d'y associer une méthode de recherche par mots clés qui a servi à collecter l'ensemble des brevets existants au niveau mondial. Ces informations ont permis aux pôles de se positionner par rapport à leurs partenaires et concurrents potentiels.

- **Pour en savoir plus :** [l'accompagnement des pôles de compétitivité par la DRIRE Rhône-Alpes](#)

La naissance du premier réseau européen transalpin dans les biotechnologies et technologies médicales : Alps Bio Cluster



Ce projet de réseau européen transalpin vise à créer un « cluster » transnational dans les domaines des biotechnologies et des technologies médicales.

Il regroupe six régions de l'espace alpin situées en France, Italie, Suisse occidentale, Autriche-Tyrol, Allemagne-Bavière et Oberbayern.

L'Adebag (Association pour le développement des bio-industries dans l'agglomération grenobloise) est chef de file de cette initiative transalpine et [le pôle de compétitivité Lyonbiopôle](#) est également partenaire du projet. Ce projet a été financé par la Commission européenne à hauteur de 76% pour une durée de trois ans (2008-2011) dans le cadre du programme Interreg.

► Pour en savoir plus : <http://www.alpsbiocluster.eu>

Interreg IVC, un programme en faveur de l'innovation et l'économie de la connaissance

Interreg est l'initiative communautaire du fonds européen de développement régional (FEDER) en faveur de la coopération entre régions de l'Union européenne. Interreg IVC est un programme financé par l'Union européenne qui aide les régions d'Europe à créer des partenariats, afin de travailler ensemble sur des projets communs autour de deux priorités dont l'innovation et l'économie de la connaissance.



Le deuxième appel à projets vient d'être lancé : il est ouvert jusqu'au 30 janvier 2009. Les candidatures doivent être adressées au secrétariat du programme : Les Arcuriales - Entrée D, 5e étage, 45 rue de Tournai, 59000 Lille, France. Courriel : info@interreg4c.eu

► Pour en savoir plus : <http://www.eurosfaire.prd.fr/news/consulter.php?id=2469> et <http://www.interreg4c.net/index.html>

INTERNATIONAL

Les pôles de compétitivité du secteur des biotechnologies, vecteurs de coopération avec le Japon

Le salon Biojapan constitue l'événement majeur du secteur des biotechnologies en Asie. C'est dans ce cadre que l'ensemble des pôles de compétitivité français de ce secteur ont organisé une mission collective, avec le soutien de la direction générale des Entreprises, d'Ubifrance et de la mission économique de Tokyo. Cette mission s'est tenue du 14 au 17 octobre.

L'année 2008 a ainsi vu le renforcement des pôles comme vecteur principal de la coopération avec le Japon, puisque pour la première fois, l'ensemble de la présence française sur Biojapan était axée autour des pôles. Cette coopération franco-japonaise devrait se poursuivre en 2009 avec une mission en France entre pôles du secteur.

► Contact : M. Jean-Pierre Saintouil (jp.saintouil@cancerbiosante.fr)

Les pôles de compétitivité américains : cartographie, enseignements, perspectives et opportunités pour les pôles de compétitivité français

La direction générale des Entreprises (DGE) publie une étude sur les pôles de compétitivité ou « clusters » aux États-Unis. Cette étude, réalisée par le cabinet Alcimed pour le compte de la DGE a pour objet d'analyser les conditions de l'émergence des « clusters » aux États-Unis, de

décrire leur mode de fonctionnement et les actions menées. Elle analyse un certain nombre de raisons de leur succès.

► **Pour consulter l'étude :** <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article492>

Une mission de VIE à Bruxelles pour 4 pôles de compétitivité

C'est la première fois qu'un V.I.E. (volontaire international en entreprise) est envoyé en mission à l'étranger pour le compte de pôles de compétitivité : [Capénergies](#), [Optitec](#) (Photonique), [Pôle Risques](#) et [SCS \(solutions communicantes sécurisées\)](#).

Jean-Paul Judson, diplômé d'un Master affaires européennes de Sciences Po, est en poste depuis début novembre à Bruxelles pour une mission de veille : identifier des contacts clés utiles au développement international des pôles, suivre les financements européens, les aspects réglementaires et juridiques, enfin favoriser les contacts entre ces quatre pôles et les experts sectoriels de la Commission, ainsi qu'avec les pôles européens des mêmes domaines.

Cette opération a été possible grâce à Ubifrance qui gère la procédure des VIE pour apporter un véritable soutien aux entreprises. Le financement de la mission bénéficie des participations du secrétariat général pour les affaires régionales et du Conseil régional PACA, de Méditerranée Technologies qui assure la coordination entre le VIE et les quatre pôles.

D'autres missions VIE dans des filières et régions différentes sont actuellement à l'étude avec d'ores et déjà l'obtention de l'agrément pour pouvoir utiliser un VIE accordé par Ubifrance aux pôles [Cosmetic Valley](#) et [Vitagora](#).

► **Pour en savoir plus :** <http://www.ubifrance.fr/infopresse>

COMPTE-RENDU

Le pôle Optitec amplifie sa collaboration avec les acteurs canadiens de l'optique photonique

Dans le cadre de sa stratégie internationale, [Optitec](#) a reçu les 6 et 7 octobre 2008, une délégation d'entrepreneurs et d'institutionnels canadiens. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la démarche initiée en juin 2007 par la mission collective des pôles de compétitivité du secteur, impulsée par la direction générale des Entreprises (DGE).

Cette délégation canadienne était composée d'entreprises aux compétences diversifiées des secteurs des technologies laser, fibres optiques, surfaces et couches optiques, optoélectronique et imagerie. À l'issue du séjour, les membres de la délégation canadienne ont exprimé le plus grand intérêt à continuer le développement de liens entre les deux régions, notamment dans le but de favoriser les partenariats technologiques entre entreprises.

► **Pour en savoir plus :** http://www.popsud.org/communiques/Com_Canada.pdf

Des retombées du programme international 2008 de Vitagora

Dans le cadre de sa stratégie de développement à l'international, [le pôle de compétitivité Vitagora](#) a mené divers partenariats fructueux au cours de l'année 2008.

Goût-Nutrition-Santé a en effet signé le 16 décembre 2008 à Dijon un accord de partenariat « tripartite » avec l'Agence nationale et internationale du Manitoba au Canada et l'agence Bourgogne Développement. Ce partenariat, qui vise prioritairement à identifier des partenaires potentiels pour aiguiller des projets transfert ou R&D, est le fruit direct de la mission de prospection et de veille organisée par Vitagora au Canada au mois de septembre.

Plusieurs délégations menées par Vitagora se sont également rendues respectivement en Thaïlande, à Singapour, au Vietnam et au Japon. Suite à la mission « Asie », Vitagora a signé un accord de partenariat avec le National Food Institute de Thaïlande en octobre 2008.

Enfin, Vitagora a participé à l'EU-Japan Regional Cluster Forum à Yokohama au Japon, les 2 et 3 décembre 2008. Avec pour objectif de mettre en relation des pôles de compétitivité européens et japonais, cette manifestation a permis à Vitagora de se rapprocher de divers pôles régionaux japonais, des contacts qui seront approfondis lors de la mission retour au Japon organisée par Vitagora en octobre 2009.

► Pour en savoir plus : <http://www.vitagora.com>

Le chiffre du mois

273

C'est le nombre de dossiers déposés et éligibles dans le cadre des deux appels à projets du fonds unique interministériel (FUI) pour la R&D et les plates-formes d'innovation. Le nombre de dossiers reçus et éligibles pour les projets de R&D est du même ordre de grandeur que précédemment. Pour les plates-formes d'innovation, il s'agit du premier appel à projets dédié, mettant ainsi en œuvre la 2ème phase de la politique des pôles de compétitivité.

ÉVÉNEMENTS

Rencontres pôles de compétitivité et "clusters" de la région Rhône-Alpes

20-21 janvier 2009

Grenoble (France)

<http://www.tenerrdis.fr/rep-evenements/ido->

[101/rencontres_poles_de_competitivite_et_clusters_rhone_alpes.html](http://www.tenerrdis.fr/rep-evenements/ido-101/rencontres_poles_de_competitivite_et_clusters_rhone_alpes.html)

Normandy Motor Meetings (N2M)

4-5 février 2009

Rouen (France)

<http://www.n2m-moveo.com>

4e congrès international Goût, nutrition, santé

18-20 mars 2009

Dijon (France)

<http://www.gout-nutrition-sante.com>

Pour tout savoir sur la vie des pôles

Consultez la rubrique « Actualités » du site des Pôles de compétitivité :

<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?rubrique6>

CONTACT

Lettres électroniques : [inscrivez-vous](#) pour recevoir les prochaines lettres électroniques

Pour nous écrire : envoyez-nous un courriel à contact@competitivite.gouv.fr